



Paris, le 5 février 2022

OBJET : AG CNPC 23 février 2022 – rapport des travaux de la 4^e sous-commission « Diplôme universitaire Coordinateur de Sécurité civile ».

P. JOINTES : Annexe 1 : Descriptif du programme du Diplôme Universitaire

Annexe 2 : Descriptif du module détachable « Poste de Commandement Opérationnel et exercices d'entraînement ».

Annexe 3 : Fiche d'information sur la Commission Nationale des Certifications Professionnelles/Inventaire des Certifications (document DGSC GC-BFAP du 25 octobre 2016, non réactualisé).

- **Mandat de la 4^e sous-commission « DU « Coordinateur secouriste de Sécurité Civile » :** *L'objectif assigné à la sous-commission est d'assurer le transfert du DU « coordinateur de sécurité civile » mis en place aux cours des trois dernières années entre l'EISTI et le CNPC, vers l'Université Catholique de l'Ouest (UCO), intéressée par le projet. Le travail consisterait dans un premier temps à reprendre ou à améliorer l'ingénierie de formation, et à finaliser l'étude de faisabilité avec l'UCO. Dans un deuxième temps, la sous-commission devrait étudier et rédiger une proposition de lettre que le CNPC adresserait à la DGSC GC pour que celle-ci mène une action en interministériel en vue de rendre éligible le DU « coordinateur de SC » au CPF.*
- **Participants:** - Président : Jean Luc BUCCINO (UNASS) - Rapporteur : J.Prieur – Membres : JC Roussel (FNPC) - LM Poitou (CRF) — Stephan SANAVIO (UNASS) --- Walter Henry (FSCB) Alain Chevallier (GNASPP) Experts : Emmanuel Hubert, Directeur du Diplôme universitaire «DU Coordinateur secouriste de sécurité Civile» et Fondateur d'HODOSIA (Ecole Supérieure pour la Résilience des Entités Economiques) – François VERNOUX (IRMa).

1^o) : Rappel historique : En 2015, à la suite de la présentation au Ministre de l'Intérieur de sa « plateforme contributive » destinée à optimiser et à valoriser le mouvement associatif de Sécurité civile, le CNPC avait exploré l'idée consistant à attribuer aux bénévoles les plus engagés (et qualifiés) une reconnaissance universitaire. Le pilote du groupe de travail, Christian Wax (à l'époque président de la FNPC), avait ainsi rencontré le Pr Raciné, de L'EISTI de Pontoise, qui dispensait depuis 2004 un Mastère Spécialisé en Gestion des Risques sur les Territoires. L'EISTI a ensuite proposé au CNPC d'utiliser un diplôme Universitaire (DU) existant de « Conseiller en management de crises » comme support à une éventuelle formation de

« Coordinateur secouriste de Sécurité Civile » taillé sur mesure pour les cadres associatifs des AASC. Pour cela, et la demande du CNPC, l'EISTI avait consenti un gros effort pour intégrer, par la VAE, un maximum du volume horaire correspondant à la formation interne des AASC (cf ci-dessous), les diplômes « secouristes » de ces dernières étant exigés en prérequis pour intégrer le cycle du DU. La capitalisation de tous les stages internes aux AASC réduisait ensuite le complément à obtenir auprès de l'EISTI à environ 80 heures de cours, extraites du mastère spécialisé précité.

- Le public attendu était celui des secouristes bénévoles ayant au moins le niveau bac et 10 ans d'expérience « professionnelle », ou d'un niveau supérieur au bac, associé à une expérience significative s'ils n'ont pas un niveau Licence.
- Les prérequis exigés étaient : le PSC1, le PSE (1 et 2), ainsi que le Monitorat National de secourisme et/ou de la formation du niveau Chef de Poste¹ (ou chef d'intervention).
- L'enseignement complémentaire (environ 80h) devait être dispensé le plus soupagement possible (FOAD ?), en réduisant au maximum les phases en présentiel.
- Le premier stage était planifié en avril 2019, mais il a été ajourné en raison de la crise sanitaire.
- En 2020, l'Université de Pontoise, dont dépend l'EISTI, décidait d'abandonner ce projet. Son responsable pédagogique (Emmanuel Hubert - HODOSIA), s'est ensuite tourné vers l'Université Catholique de l'Ouest, laquelle a accepté d'intégrer ce DU « Coordinateur de Sécurité civile » dans son catalogue (agrément délivré par l'UCO le ?? 2022).
- Nota : les débouchés de ce diplôme étant liés aux « territoires », un lien direct entre les travaux CNPC de la sous-commission DU « coordinateur SSC » et ceux de la sous-commission « Résilience des populations et plans communaux de sauvegarde » est apparu au fur et à mesure des travaux. In fine, le DU et son module détachable « PCO + montage d'un exercice d'entraînement » devient une condition au succès du rapprochement des AASC avec les collectivités territoriales.

2) Présentation DU Coordinateur secouriste de Sécurité Civile HODOSIA /UCO 2022 :

Ce travail a été entrepris en 2016 à l'initiative du CNPC. À l'origine, il s'agissait d'obtenir de l'Université une reconnaissance de l'implication et des compétences des meilleurs bénévoles en France, en intégrant sous forme de VAE tout le programme formel de formation des secouristes, du PSC1 au monitorat (PIC/PAE) et/ou des qualifications délivrées par les AASC et nécessaires pour assurer les fonctions de chef de poste ou chef de dispositif (cf RNDPS).

Le transfert de ce DU de l'EISTI à l'UCO s'est attaché cette fois à obtenir une reconnaissance professionnelle des compétences/connaissances développées à travers le bénévolat et les associations agréées de sécurité civiles par un complément professionnalisant, de nature à favoriser l'accès à des fonctions de référent SC dans les emplois offerts par les collectivités territoriales.

Dès que sera enregistrée la première session du DU, conscient du coût de cette formation, le CNPC interviendra auprès de la DGSC GC pour obtenir l'intégration de ce diplôme à la liste des 15 Certifications qui inscrites à la Commission Nationale des Certifications Professionnelles (annexe 3).

Le Secrétaire Général du CNPC

Joël PRIEUR

¹ Cette formation, de la seule responsabilité des AASC, avait fait l'objet en 2016 d'un groupe de travail chargé d'harmoniser le contenu des programmes afin d'assurer à l'EISTI l'homogénéité des prérequis.

Diplôme Universitaire de Coordinateur Secouriste de Sécurité Civile

Dès mai 2022 si
20 candidats trouvés.

Tarif pour 20
candidats :
1550€/personne*
(non soumis à TVA)

Validation par contrôle continue et
rédaction - soutenance d'un mini-
mémoire à vocation
professionnelle

*Hors frais de location de salles éventuels

**L'unité de valeur « *Poste de Commandement Opérationnel et
exercices d'entraînement* » suivie individuellement sera facturée
850€ (non soumis à TVA)

E. HUBERT – AG CNPC du 23 février 2022 – emmanuel.hubert@hodosia.fr

10

Le Diplôme universitaire s'obtient au terme de 4 modules, représentant un total de 110 heures d'enseignement (lesquels s'ajoutent à plus de la centaine d'heures de cours correspondant aux qualifications en secourisme préalablement validées).

Le module 3 (« Poste de Commandement Opérationnel et exercices d'entraînement »), d'une durée de 3 jours, peut être suivi indépendamment du reste du programme. Cette facilité a été accordée à demande du CNPC, afin de permettre aux cadres bénévoles des AASC d'acquérir le complément de compétences nécessaire à la mise en œuvre de certaines prestations définies dans le cadre du projet de conventionnement avec les collectivités territoriales concernées par l'obligation de Plan de Communaux de Sauvegarde, et désireuses de s'adjoindre les services (facturés) des associations agréées au niveau national (cf travaux 5° sous-commission).

Module 1 : Méthodologie et approche des risques / 21h

1	L'appréhension des situations à risques, diagnostic et approche globale – Iso31000 et RNDPS, qui constitue un modèle reconnu d'approche scientifique de l'évaluation et de la couverture des risques (un document made in France, copié-collé par de nombreux pays...)
2	Cartographie quantitative et qualitative des risques : applications
3	Identifier ses conduites à risques et développer ses capacités de résilience

Module 2 : Mise à jour secourisme, déontologie et évolution des risques / 35h

	Mise à jour des connaissances et comment vivre de sa passion le secourisme « à la française » (le cas spécifique du PSE, les autres formations : AFGSU, SST etc..) et le « secourisme comparé » : les modèles étrangers (paramedic) et l'ILCOR	
5	Garder une distance émotive et limiter son exposition juridique	
6	Les nouveaux paradigmes du secourisme : Terrorisme, catastrophes de grandes ampleurs et renforcement de sa professionnalisation et de son attitude en opération	
7	Organiser sa sécurité tout en portant secours, Logique d'organisation d'une colonne de secours pour les crises de grande ampleur	
8	Évolutions du secourisme à la française (l'augmentation des gestes inscrits au programme PSE) dans le sens des conclusions du rapport Larcan/Julien de 2010.	

Module 3 : Poste de Commandement Opérationnel et exercices d'entraînement/ 24 h

9	Présentation des 2 modèles de PCO (petite et grande envergure). Principes de fonctionnement et d'organisation d'un poste de commandement opérationnel en mairie ou en intercommunalités La communication de crise	
10	Créations de scénario et montage d'exercice	
11	Exercices de crises et RETEX	

Nota : module central du socle de compétences nécessaire aux cadres associatifs pour intervenir auprès des collectivités territoriales concernées par les Plans Communaux de Sauvegarde, une unité de valeur à part entière est détachable et peut être suivie indépendamment des autres modules du DU.

Module 4 : Méthodologie et approche des risques / 30h

12 13	Droit Public : Le module questionnera le concept de sécurité civile en droit. Quels liens avec la sécurité publique, la sécurité intérieure, la défense civile, et la protection civile au niveau français, européen et international ? Il donnera des clés de compréhension du concept de sécurité civile liées à l'histoire de l'organisation administrative de la réponse aux catastrophes.	
14 15	Victimologie/Psychologie : Ce module mettra en perspective le concept de « victime » sous l'angle criminologique et psycho-médico-légal des différentes formes de victimisation, la question du traumatisme psychique et les moyens institutionnels et thérapeutiques pour venir en aide aux victimes. Il proposera une analyse des concepts et des notions-clés de la victimologie afin de comprendre les mécanismes d'aide aux victimes.	
16	Méthodologie du mémoire	

VALIDATION du DIPLOME

Assiduité – Ponctualité – Participation

Contrôle continu : Quizz, exercices, mises en situation

Mini-mémoire et soutenance

ANNEXE 1 :

Descriptif détaillé du DU Coordinateur secouriste de Sécurité Civile HODOSIA /UCO 2022 :

MODULE 1 – 3 jours - 21h - Méthodologie et approche des risques			
Titre enseignement	Noms intervenants	Volume horaire	Type évaluation
L'appréhension des situations à risques, diagnostic et approche globale – Iso31000 Etude du RNDPS ² , qui constitue un modèle reconnu d'approche scientifique de l'évaluation et de la couverture des risques (un document made in France, « copié-collé » par de nombreux pays...)	François FAURE via SIGMA Académie	7	
Cartographie quantitative et qualitative des risques		7	Réalisation exercice
Identifier ses conduites à risques et développer ses capacités de résilience		7	quiz

La session a pour objectif principal d'initier les auditeurs aux méthodes d'analyse des risques afin qu'ils soient en mesure d'appréhender leur environnement d'action ou de préparer leur arrivée sur le terrain. Ce module leur permettra connaître les Méthodes d'analyse, de cartographie, d'évaluation des risques, de montrer des exemples d'application dans quelques secteurs de la vie sociale. Il a enfin pour second objectif de permettre aux auditeurs de penser par eux-mêmes à l'évolution de méthodologies appliquée à leur situation spécifique, en les initiant aux premiers éléments de la science du risque (cindynique).

En fin de module, les auditeurs doivent :

Savoir

L'appréhension des situations à risques

La notion de risque, ses modes d'évaluation, de cartographie, de hiérarchisation

Les démarches de diagnostic et de réduction des potentiels de risque,

La compréhension de la richesse d'une approche globale, les fondamentaux pour une gestion systématique du risque (norme ISO 31000)

Le Référentiel National sur les Dispositifs Prévisionnels de Secours (RNDPS) sera le support de cette cartographie spécifique

Savoir-faire

Cartographier, évaluer de façon quantitative et qualitative, hiérarchiser les risques,

Évaluer les situations à risque, diagnostiquer les potentiels de risque d'une situation, proposer des méthodologies de remédiation,

Savoir-être

Apprendre à mener une réflexion globale et systémique

Apprendre à identifier ses propres conduites à risque et à les modifier, Apprendre à développer ses capacités de résilience dans sa conduite générale, mais aussi dans le management d'une situation à risque, Apprendre

² Le champ d'application du référentiel sur les dispositifs prévisionnels de secours (RNDPS) est fixé par l'arrêté ministériel du 7 novembre 2006 (<http://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Documentationtechnique/Le-secourisme/Les-agrements-de-securite-civile>). Ce référentiel, obligatoirement applicable que pour les manifestations publiques à caractère payant de plus de 1500 personnes, est la réponse aux effets de foule et de panique (drame du Heysel). Son originalité provient de la méthode scientifique d'évaluation du risque (calcul RIS) qui sert à calculer les postes de secours à mettre en place à chaque rassemblement.

à penser par soi-même sur les fondements d'une situation à risque, et à développer les pratiques résilientes au sein des acteurs de la situation

MODULE 2 – 5 jours – 35h – Mise à jour secourisme, déontologie et évolution des risques			
Titre enseignement	Noms intervenants	Volume horaire	Type évaluation
Mise à jour des connaissances. Comment vivre de sa passion. Etude du secourisme « à la française » (le cas spécifique du PSE). Revue des autres formations nationales (AFGSU, SST etc..) et « secourisme comparé » : les modèles étrangers (paramedic) et l'ILCOR ³	Médecins Généraux : Henri JULIEN, René NOTO, Joel PRIEUR	7	
Garder une distance émotive et limiter son exposition juridique		7	
Les nouveaux paradigmes du secourisme : Terrorisme, catastrophes de grandes ampleurs et renforcement de sa professionnalisation et de son attitude en opération		7	
Organiser sa sécurité tout en portant secours, Logique d'organisation d'une colonne de secours pour les crises de grande ampleur		7	
Évolutions du secourisme à la française (l'augmentation des gestes inscrits au programme PSE) dans le sens des conclusions du rapport Larcant/Julien de 2010		7	Quiz et mise en situation

Ce module permettra une mise à jour des connaissances liées au milieu du secourisme et abordera les problématiques de l'éthique du secouriste, de la professionnalisation et des métiers pouvant valoriser leurs parcours. Seront aussi abordés la protection des populations ainsi que la problématique des grands rassemblements et leur sécurisation au regard du nouveau contexte de sécurité. Des aspects opérationnels comme la logistique en cas de crise, la problématique des tueries de masses et leurs conséquences en termes de la gestion du stress et le soutien psychologique. Autant d'éléments que les menaces révélées l'actualité récente qui viennent s'ajouter au contexte déjà bien connu par les secouristes, mais qui redéfinit leur mode d'action et leurs conditions d'action.

Savoir

Un rappel réglementaire et la mise-à-jours de ces connaissances au regard de la responsabilité du secouriste

Les métiers du secourisme des opportunités pour vivre de sa passion.

Les nouvelles techniques du secourisme et les nouveaux questionnements

Les nouveaux paradigmes du secourisme :

Le terrorisme

Les catastrophes de grande ampleur

Savoir-faire

Garder une distance émotive suffisante pour être plus performant

³ L'**International liaison committee on resuscitation (ILCOR)** est le comité de liaison international sur la réanimation. C'est un comité de liaison permanent entre différentes associations de secourisme dont le but est d'assurer une coordination en matière de techniques et protocoles de réanimation.

Limitier son exposition juridique Mettre en application les nouvelles techniques

Organiser sa sécurité tout en portant secours,

Logique d'organisation d'une colonne de secours pour les crises de grande ampleur

Savoir-être

Renforcement de sa professionnalisation et de son attitude en opération

Savoir se protéger de la violence psychologique et physique

Prendre la bonne attitude dans les situations hors cadre classique

MODULE3 – 3 jours – 21h - Poste de Commandement Opérationnel et exercices d'entraînement			
Titre enseignement	Noms intervenants	Volume horaire	Type évaluation
Présentation des 2 modèles de PCO (petite et grande envergure). Principes de fonctionnement et d'organisation d'un poste de commandement opérationnel en mairie ou en intercommunalité. La communication de crise	Alain CHEVALLIER et Amandine CIAPPA	7	Exercice
Créations de scénario et montage d'exercice		7	
Exercices de crises et RETEX		7	Mise en situation

Voir point suivant.

MODULE 4 – 5 jours – 30h			
Titre enseignement	Noms intervenants	Volume horaire	Type évaluation
Droit public	Professeur UCO	12	
Victimologie	Professeur UCO	12	
Méthodologie du mémoire	Professeur UCO	6	Mémoire & soutenance

Droit public :

Le module questionnera le concept de sécurité civile en droit. Quels liens avec la sécurité publique, la sécurité intérieure, la défense civile, et la protection civile au niveau français, européen et international ? Il donnera des clés de compréhension du concept de sécurité civile liées à l'histoire de l'organisation administrative de la réponse aux catastrophes.

Victimologie/Psychologie :

Ce module mettra en perspective le concept de « victime » sous l'angle criminologique et psycho-médico-légal des différentes formes de victimisation, la question du traumatisme psychique et les moyens institutionnels et thérapeutiques pour venir en aide aux victimes. Il proposera une analyse des concepts et des notions-clés de la victimologie afin de comprendre les mécanismes d'aide aux victimes.

Le volume général est de 107 heures d'enseignements et a été rallongé pour répondre aux critères de l'Université Catholique de l'Ouest. Certains cours auront lieu en distanciel, notamment les enseignements prodigués par l'UCO.

Il en sera de même pour les soutenances finales.

L'UCO veillera particulièrement aux aspects évaluations.

Les évaluations seront dans la mesure du possible des réalisations d'exercices et autres mises en situation. Des quiz seront aussi proposés pour alimenter ce volet académique.

Le mini-mémoire demandé pour valider le DU aura une vocation professionnelle et devra présenter une analyse et des propositions sur des situations rencontrées dans les emplois et autres interventions. Il sera facteur de prise de recul et de propositions d'améliorations.

ANNEXE 2 :

Descriptif détaillé de l'unité de valeur « Organisation et fonctionnement d'un Poste de commandement opérationnel (PCO) + montage d'un exercice d'entraînement (module détachable):

Gestion et communication de crise en poste de commandement communal ou intercommunal

Responsable : Alain Chevallier

Editorial

L'ambition de ce module est de proposer une formation, à l'attention des futurs coordinateurs secouristes de sécurité civile, destinée non seulement à comprendre le fonctionnement d'un poste de commandement communal ou intercommunal de manière opérationnelle mais aussi à savoir entraîner une équipe de crise et se situer dans une équipe de crise.

Ce module vise donc à offrir aux élèves de ce module détachable du DU les moyens d'analyser, de dimensionner une situation d'urgence de niveau communal ou intercommunal pouvant dégénérer en crise, et de diminuer autant que faire se peut la part d'incertitude dans les choix qui seront arbitrés par le décideur.

Il est à noter qu'en cas de crise, le chef de salle de crise devra fournir à l'autorité un point d'information le plus détaillé possible pendant la première heure qui suit l'événement.

Il dépassera en précision le premier message d'ambiance (compte rendu immédiat) fourni à l'autorité le plus souvent par les services d'urgence eux-mêmes.

La démarche de collecte et de restitution sera continue durant toute la durée de la crise. Il faudra apprendre à gérer les relèves.

Dans le même temps, lorsque la salle de crise sera activée et fonctionnelle, un tableau de suivi et d'aide à la prise de décision sera formalisé. Il sera structuré de façon à permettre une appropriation efficace des événements par l'autorité et les membres de la salle de crise. Un modèle vous sera imposé (OPUS TANIT)

Mais pour réaliser cela il faut être capable de s'entraîner à gérer ce type de situation. Il faut donc être capable de monter des exercices de crise qui soient en rapport avec les sujets testés et qui soient progressifs dans la difficulté. C'est toute la force de ce module où on apprend la méthodologie pour monter un exercice en équipe et qui soit fidèle à l'objectif visé. Le responsable de ce module est aussi l'auteur des guides qui permettent de monter ces exercices.

La première journée par demi-groupe servira à vous faire passer un certain nombre de messages sur la gestion de crise et la communication de crise dans le domaine public entre mairies, collectivités et préfectures

Toujours en demi-groupe, le point de situation et le retour d'expérience (REX) seront abordés en travail dirigé sur les deux journées suivantes au travers de l'apprentissage du montage d'un exercice de crise et du jeu qui s'en suivra.

SEQUENCE 1 : ORGANISATION DE LA GESTION DE LA CRISE

LE SOUS-OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Savoir appréhender la notion de crise -au niveau communal Durée : 4 heures

LE RESUME DU CONTENU :

Les bases (sémantiques, historiques, organisationnelles...) de la gestion de crise : Rappels sur la loi de 2004 - la sauvegarde communale (et intercommunale avec la loi Matras) le plan ORSEC (+ passage en revue des guides, en ne retenant que ceux utiles à ce cours) – présentation des acteurs locaux de la gestion de crise (L' élu responsable des questions de sécurité civile, le DOS, le RAC, sans oublier le COS etc..) – le PCC – les réserves communales etc.

LES MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours magistral avec présentation sur PowerPoint des points importants à connaître

L'INTERVENANT

Alain CHEVALLIER – Conseiller prévention sécurité des patrimoines au ministère de la culture, ancien inspecteur technique pour la prévention et la protection contre l'incendie au ministère des armées. Au cours de sa carrière, il a été officier de sapeur-pompier de Paris pendant 24 ans dont 3 années passées au ministère de l'intérieur au bureau de la coordination interministérielle où se situe le centre opérationnel de gestion interministériel des crises.

A ce titre, il a mis en place des formations à la gestion de crise au profit des préfectures et a ainsi formé près de 300 cadres de préfectures. Au cours de ses formations, il a mis au point une méthode d'enseignement pour apprendre à monter un exercice. Il a aussi écrit plusieurs guides pour aider à monter des exercices qu'ils soient cadre ou terrain, naturel ou technologique.

Depuis plusieurs années maintenant, il fait profiter les élèves de nombreuses universités de son savoir-faire dans ce domaine (ENA, EISTI, MTLE, Ecole des mines, Paris 1 La Sorbonne, université Paul Valéry à Montpellier, Institut d'administration des entreprises de Paris, institut d'études politiques de Lille, Institut des relations internationales et stratégiques, CNFPT aux Antilles).

SEQUENCE 2 : LA COMMUNICATION DE CRISE

LE SOUS-OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Comprendre comment fonctionne la communication de crise. - Durée : 4 heures

LE RESUME DU CONTENU

Comment s'organise la communication en temps de crise.

LES MODALITES PEDAGOGIQUES

Présentation PowerPoint des points importants à connaître. Séance de média training.

L'INTERVENANTE

Amandine CIAPPA est consultante en communication de crise.

Après une première partie de carrière dédiée à la communication politique, elle est aujourd'hui, reconvertie et spécialisée dans la communication d'influence, sensible et de crise.

Spécialiste de gestion de crise, elle met sa connaissance des milieux institutionnels, politiques et médiatiques au service de différentes structures. Conseils stratégiques et/ou opérationnels, relations presse, média training, exercices de crise...

Elle est rompue aux situations à forts enjeux dans des environnements complexes.

SEQUENCE 3 : COMMENT MONTER UN SCENARIO D'EXERCICE

LE SOUS-OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Apprendre à monter un exercice de crise en équipe (8 heures)

LE RESUME DU CONTENU

Qu'est-ce qu'un scénario d'exercice, comment il se formule, se déroule, création d'un exercice, comment effectuer un débriefing, un RETEX.

LES MODALITES PEDAGOGIQUES

Après une période théorique, 2 équipes se forment et créent leur scénario d'exercice. Ainsi, une équipe montera un exercice qui se jouera au sein d'une commune ou une intercommunalité. ; Idem pour le second exercice mais sur un autre thème. Ainsi vous verrez les deux gestions de crise, l'une par exemple où le maire reste DOS alors que dans l'autre, le DOS est le préfet et le maire ne gère que la sauvegarde.

Pour bien comprendre, chaque groupe créera de toutes pièces avec les intervenants un exercice de crise que l'autre groupe subira comme gestionnaire d'une crise. Donc chaque sera à tour de rôle animateur puis joueur. Des explications plus précises seront données en début de séquence.

LE NOM DES INTERVENANTS : Alain CHEVALLIER, Amandine CIAPPA

SEQUENCE 4 : ANIMATION D'UN EXERCICE DE CRISE

LE SOUS-OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Animer un exercice (pendant une demi-journée par groupe) puis gérer une salle de crise en exercice (pendant une demi-journée) soit 8 heures

LE RESUME DU CONTENU

Application de la séquence précédente sur un mini scénario : jouer la crise et animer un exercice,

LES MODALITES PEDAGOGIQUES

Chaque équipe joue alternativement l'animation du scénario qu'elle a créée et joue le scénario de l'autre équipe sur la journée.

Commission Nationale des Certifications Professionnelles

Inventaire des Certifications

En date du 25 octobre 2016 - **version 1**

Dans le cadre de la réforme de la Formation Professionnelle Continue (FPC) datant du 5 mars 2014, la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (section secourisme) va procéder à l'inscription de 15 certifications à la Commission Nationale des Certifications Professionnelles.

1. Qu'est ce que la réforme de la Formation Professionnelle Continue ?

Cette réforme modifie les conditions d'éligibilité des formations au titre de la formation professionnelle continue.

Ainsi, le Droit Individuel à la Formation (DIF) a été remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF).

Le DIF est passé au CPF le 1er janvier 2015. Contrairement au DIF, le CPF est directement rattaché au salarié, ce qui veut dire que si celui-ci change d'emploi, les heures de formation cumulées ne sont plus perdues.

Le salarié acquiert 24 heures par an jusqu'à un plafond de 120 heures puis 12 heures par an dans la limite de 150 heures. Ces heures seront automatiquement calculées grâce aux informations figurant dans la déclaration annuelle des salaires.

Attention : Les heures du DIF précédemment acquises et non utilisées pourront être conservées dans le cadre du CPF jusqu'au 21 janvier 2021.

2. Quelles sont les Certifications qui seront inscrites à la CNCP ?

Ci-dessous, la liste des 15 Certifications qui seront inscrites à la CNCP :

1.	Prévention et Secours Civiques de niveau 1	PSC1
2.	Premiers Secours en Equipe de niveau 1	PSE1
3.	Premiers Secours en Equipe de niveau 2	PSE2
4.	Formateur aux Premiers Secours	F PS
5.	Formateur en Prévention et Secours Civiques	F PSC
6.	Conception et Encadrement d'une Action de Formation	CEAF

7.	Formateur de Formateurs	FDF
8.	Surveillance et Sauvetage Aquatique eaux intérieures	SSA 1
9.	Surveillance et Sauvetage Aquatique sur le littoral	SSA 2
10.	Formateur au Sauvetage Aquatique en milieu naturel	F SSA
11.	Brevet national de Pisteur Secouriste 1 ^{er} degré	
12.	Brevet national de Pisteur Secouriste 2 ^e degré	
13.	Brevet national de Pisteur Secouriste 3 ^e degré	
14.	Brevet national de Maître Pisteur Secouriste	
15.	Brevet national de Maître Chien d'Avalanche	

Pour information, la formation continue de ces certifications sera également inscrite.

3. L'enregistrement des Certifications à l'Inventaire

Les certifications sont recensées à l'Inventaire de la Commission Nationale des Certifications Professionnelles.

Attention : Ne pas confondre l'inventaire avec le RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles

Il enregistre des Certifications Professionnelles dont la nature et l'étendue permettent de leur conférer un niveau reconnu nationalement (niveau V, IV, III, II, I).

Il enregistre les diplômes et titres à finalité professionnelle.

L'Inventaire

Il recense un certain nombre de certifications dont la valeur est reconnue par le marché du travail ou qui est obligatoire pour exercer une activité.

C'est un outil :

- Pour tous publics :

- Information
- Mobilité ou transition professionnelle
- Obligations réglementaires
- CPF

- Pour le monde professionnel :

- CPF
- Financement
- Compétences
- Formations

Cet Inventaire est réparti en 3 catégories : Catégorie A, Catégorie B, Catégorie C. Ici, nous recenserons toutes les certifications à la Catégorie A.

Le recensement de la certification à l'Inventaire est prononcé pour une durée maximale de 6 ans à partir de la date de publication. Celle-ci sera automatiquement retirée de l'Inventaire si aucune

demande de renouvellement n'a été faite.

4. Qu'est ce que la catégorie A ?

Il s'agit des habilitations ou certifications, découlant d'une obligation légale et réglementaire, nécessaires pour l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle sur le territoire national.

La catégorie A concerne donc une norme réglementaire (obligation légale ou réglementaire pour exercer).

Par exemple, dans notre cas, le PSE1/2 est un pré requis réglementairement obligatoire pour obtenir le Brevet National de Pisteur Secouriste qui est lui-même un diplôme obligatoire pour exercer le métier de pisteur secouriste. Autre exemple, la formation continue PSC 1 pourra être choisie dans le cadre du CPF ...

C'est pourquoi, la non inscription des certifications prive ces formations d'éligibilité au CPF, ce qui est pénalisant pour les salariés ou bénévoles.

Seul le Ministère est habilité à procéder à une inscription dans cette catégorie car le dépôt des demandes doit être fait par une autorité légitime.

5. Quelles certifications ont déjà été inscrites à l'Inventaire de Catégorie A ?

Le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) a été recensé à l'inventaire en date du 26 septembre 2016.

Toute demande doit être déposée 15 jours avant la date de commission.

La dernière commission a été organisée le 14 octobre 2016. La liste des certifications validées est publiée environ une semaine après la commission.

Une seconde fiche d'information vous sera envoyée une fois l'ensemble des certifications recensées à l'inventaire et précisant les possibilités de mise en œuvre.